Document généré le 3 juin 2025 04:09

Soins d'urgence
La revue de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec

Le mémoire de l'AIIUQ pour les États généraux 2021 de l'OIIQ

Volume 2, numéro 1, printemps 2021

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1101997ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1101997ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec

ISSN

2816-6892 (imprimé)
2816-6906 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2021). Le mémoire de l'AIIUQ pour les États généraux 2021 de l'OIIQ. *Soins d'urgence*, *2*(1), 51–52. https://doi.org/10.7202/1101997ar

©, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

EN BREF

Le mémoire de l'AIIUQ pour les États généraux 2021 de l'OIIQ

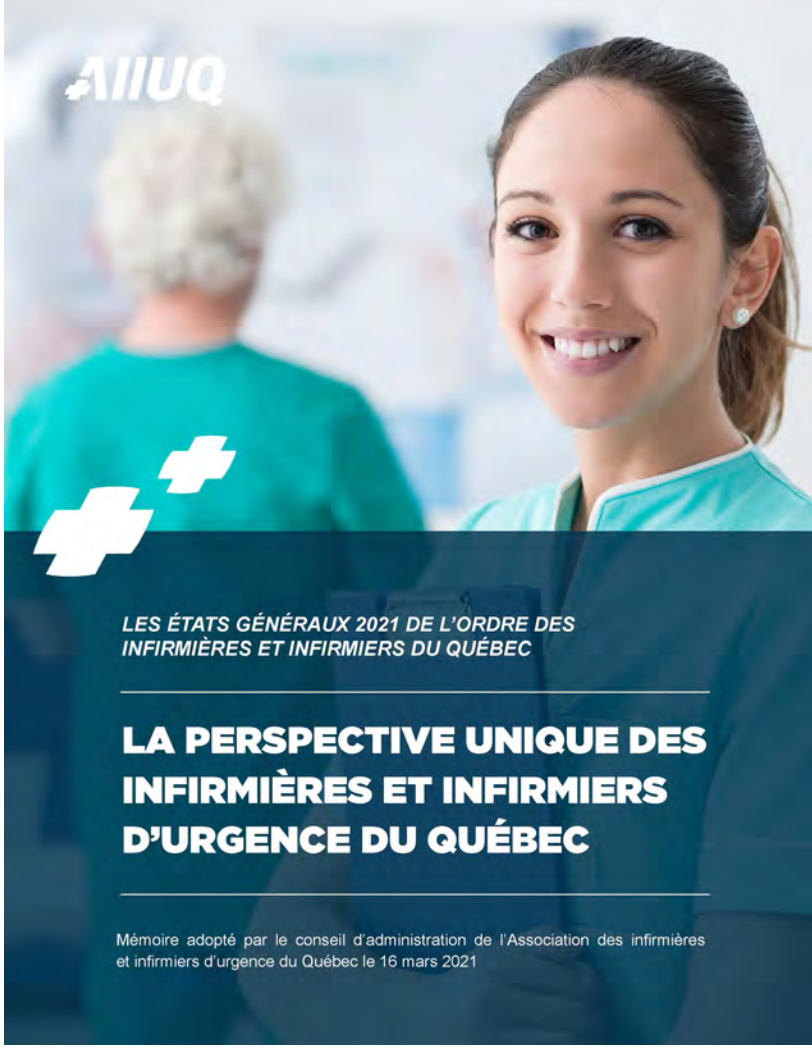

Dans le cadre des États généraux 2021 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) visant à se pencher sur les grands enjeux de la profession infirmière, l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIIUQ) a décidé, par la rédaction d'un mémoire, de se prononcer sur deux grandes thématiques qui touchent directement la pratique des infirmiers et infirmières d'urgence. Nous présentons ici une brève synthèse des enjeux et des stratégies abordés dans ce mémoire[1].

Thème 1 : Des savoirs et compétences

Dans la première partie du mémoire, l'AIIUQ se penche sur le thème « Des savoirs et compétences ». Il est question ici des différentes considérations inhérentes au déploiement du champ d'exercice des infirmières d'urgence au Québec. À ce titre, **l'AIIUQ met de l'avant six recommandations quant au déploiement du champ d'exercice des infirmières d'urgence dont :**

1. Accroître et mieux encadrer le champ d'exercice des infirmières d'urgence au Québec ;
2. Poursuivre l'implantation de ratios infirmière-patient sécuritaires et l'application du concept d'acuité des soins ;
3. Accroître la quantité et l'étendue du soutien clinique offert aux infirmières d'urgence ;
4. Baliser l'accueil, l'orientation, les standards de compétence et la formation continue des infirmières d'urgence ;
5. Mettre en œuvre des mesures afin de soutenir le bien-être au travail des infirmières d'urgence ;
6. Encadrer la présence des infirmières auxiliaires à la salle d'urgence.

L'AIIUQ est d'avis que le plein déploiement du champ d'exercice des infirmières d'urgence engendrerait des bénéfices importants pour la population et le système de santé au Québec, tels que la diminution du temps d'attente et de la durée moyenne de séjour à la salle d'urgence. Nous anticipons également une augmentation de la qualité des soins, une augmentation de la satisfaction de la clientèle et une diminution des coûts. Du point de vue de l'établissement, le plein déploiement du champ d'exercice des infirmières d'urgence pourrait avoir des impacts positifs sur le fonctionnement des centres hospitaliers et des ressources humaines.

Face à cela, **l'AIIUQ entend déployer quatre stratégies afin de contribuer au déploiement du champ d'exercice des infirmières d'urgence.** La première de ces stratégies est d'offrir des services d'expertise et de consultation pour soutenir les différentes sphères de la pratique infirmière d'urgence au Québec, dont l'organisation du travail. La deuxième stratégie est d'accroître et de bonifier l'offre de formation pour couvrir l'ensemble des secteurs de la salle d'urgence. En effet, bien que certains secteurs de l'urgence soient couverts par les programmes de formation actuellement offerts par l'AIIUQ comme le triage et la salle de choc, d'autres secteurs comme l'aire ambulatoire ne le sont pas. La troisième stratégie est de contribuer à la mise en place du rôle d'infirmière praticienne spécialisée à la salle d'urgence. La dernière stratégie se rapporte quant à elle à ce que l'AIIUQ devienne un pôle pour la transmission des informations entre ses membres, les salles d'urgence, les organismes gouvernementaux et la société.

Thème 2 : Former le présent, développer l'avenir

Dans la deuxième partie du mémoire, l'AIIUQ traite du thème « Former le présent, développer l'avenir ». Ce thème permet de mettre de l'avant l'importance de la formation, tant sur le plan académique que sur le plan du développement professionnel continu. Cette section aborde d'abord la vision globale du rôle de l'infirmière au 21e siècle, ce qui inclut divers rôles :

[1] Dans ce texte, le féminin inclut le masculin et est utilisé, sans discrimination, afin d'alléger le texte.

sociopolitique, émancipatoire, salutogénique, spécialiste et agente de changement. L'AIIUQ se positionne ensuite sur la mise en place du baccalauréat comme norme d'entrée dans la profession infirmière et émet deux recommandations à ce titre, soit :

1. Mettre en lumière que les domaines de pratique, comme les soins critiques et les soins communautaires, sont uniquement enseignés au niveau universitaire ;
2. Préserver le cheminement DEC-BAC permettant ainsi un continuum de formation sur 5 ans et une exposition augmentée à la pratique clinique.

L'AIIUQ propose trois moyens pour contribuer à la mise en place du baccalauréat comme norme d'entrée dans la profession infirmière. La première est de bonifier l'offre de bourses d'études tant au premier cycle universitaire qu'aux cycles supérieurs en guise de soutien aux infirmières d'urgence. L'AIIUQ offre actuellement, de manière ponctuelle, deux bourses d'études universitaires. La deuxième stratégie est d'évaluer les besoins des membres quant au soutien financier ou autre, dont ils ont besoin pour s'engager dans des études universitaires. La troisième est de mettre de l'avant les bénéfices d'une formation universitaire pour l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés en soins critiques.

Enfin, **l'AIIUQ propose quatre recommandations afin de rehausser et de favoriser la culture de développement professionnel continu** au sein de la profession infirmière, soit :

1. Harmoniser les standards intra- et interétablissements en matière de développement professionnel continu à l'urgence ;
2. Rehausser le budget de développement professionnel continu ;
3. Valoriser le développement professionnel continu et mettre en place des conditions facilitantes ;
4. Rehausser l'offre de formation numérique et innover au plan pédagogique.

En somme, à travers ce mémoire, l'AIIUQ met en lumière plusieurs recommandations et stratégies qui permettront d'enrichir la discussion et possiblement de contribuer à la mise en place de solutions face aux enjeux auxquels la profession infirmière au Québec devra faire face. Si vous êtes intéressés à lire l'intégralité de ce mémoire, celui-ci est disponible sur aiiuq.qc.ca. ■

LIRE LE MÉMOIRE